



# LES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !



## Déclaration du SNUipp-FSU18 - CAPD du 8 avril 2021

Nous sommes cette semaine dans une nouvelle phase d'école à distance. Le président y a été acculé parce qu'en dépit de ses satisfecits répétés, il s'est trompé : au cours des dernières semaines, il a pris seul les décisions, méprisant l'alerte des scientifiques comme le débat démocratique, et s'est enfoncé dans un jusqu'aboutisme dont toute la population paie maintenant le prix lourd. Sous prétexte de gagner des journées non confinées, ses choix ont accentué l'épuisement du personnel soignant, les contaminations et le nombre de morts.

De son côté, le ministère de l'Éducation Nationale, en s'enfermant dans le déni des difficultés concrètes que pose la crise sanitaire dans les écoles, a réduit le débat à une question binaire : ouverture ou fermeture des lieux scolaires. Il porte une lourde responsabilité dans cette situation.

Pourtant, il aurait été possible de faire autrement, comme n'a cessé de le réclamer la FSU. Depuis des mois, la FSU alerte sur les conditions dégradées dans lesquelles les personnels font leur métier, au prix d'un épuisement professionnel réel. C'est bien grâce à elles et eux que l'école « tient ».

J.M. Blanquer n'a eu de cesse de mépriser l'engagement des personnels, de dire que tout est prêt, en faisant croire que les centaines d'heures lumni disponibles sur internet et les classes virtuelles sur le cned pouvaient remplacer le temps de classe... On reste perplexe devant tant de méconnaissance des situations d'apprentissages et des interactions nécessaires dans les classes pour une compréhension optimale des élèves. Mais peut-être que ce n'est pas la qualité que cherche notre ministre mais la quantité !!

Heureusement que les collègues des écoles s'étaient organisés sans les outils du ministère pour assurer la continuité pédagogique, quand on voit les dysfonctionnements des espaces numériques de travail notamment dans le second degré.

Aucun enseignement n'a été tiré depuis un an, le ministre n'a fait preuve d'aucune anticipation et les personnels se retrouvent dans une situation d'impréparation identique à celle de l'an dernier, ce qui est un comble ! On avait cru qu'en septembre différents scénari avaient été élaborés ? Il n'a en tout cas jamais été question d'une quelconque mise en place.

Mais dès maintenant, pour compenser les difficultés présentes, il est urgent de décider d'un réel plan d'urgence pour l'école, avec des engagements réels de recrutement mais également d'établir un vrai calendrier de vaccination des personnels .

Nous nous retrouvons aujourd'hui, pour la dernière capd promotion. En effet, avec la loi de transformation de la fonction publique c'est la fin des commissions dans l'esprit de celles conçues par la loi de 1983 d'Anicet Le Pors. Cette loi de juillet 2019 tourne le dos à la conception française de la fonction publique et tend à rapprocher le fonctionnement du secteur public vers celui du secteur privé.

La loi réduit le nombre d'instances afin d'être, selon le gouvernement, « plus efficaces ». En réalité, il s'agit de la transformation des CAPD, afin de les réduire à des instances de recours. La mobilité des personnels, les promotions, les congés de formation seront décidés au sein des services des DSDEN.

Transparence et équité ne sont plus à l'ordre du jour et les personnels commencent à s'en rendre compte.

Cela entraîne malheureusement de la défiance envers la gestion des opérations de carrière maintenant effectuées par les seuls services des dsden.

Cette capd concerne les promotions aux passages 7 et 9 suite aux rendez-vous de carrière que les collègues ont eu l'année passée ou en début d'année.

Nous aimerions savoir pourquoi des collègues n'ont pas eu d'appréciation, tant au niveau de l'échelon 7 que l'échelon 9.

Aussi, nous n'acceptons pas, même si cela n'a pas d'incidence cette année, que le 1er critère de départage soit l'ancienneté dans le corps. Nous demandons que le 1er critère de départage soit l'AGS.

Des collègues nous ont contacté et ont fait des recours sur l'appréciation finale du rendez-vous de carrière car elle ne coïncidait pas aux appréciations littérales et aux items renseignés. Nous ne pouvons que nous satisfaire que plusieurs collègues aient obtenu gain de cause.

Nous ne pouvons terminer sans avoir une pensée pour nos collègues AESH. Ce 8 avril est une journée de mobilisation nationale. Nous continuerons à les défendre pour que nos collègues AESH obtiennent un vrai statut avec un vrai salaire. Il est insoutenable de maintenir dans cette forme de précarité les AESH alors que leur présence est indispensable pour l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes.